

Département du NORD
Arrondissement de LILLE
Commune de WARNETON

N°2026-11

DÉLIBÉRATION
du CONSEIL MUNICIPAL

Désignation des représentants pour diverses instances

L'an deux mil vingt-six, le quatre du mois de mai à dix-neuf heures, le conseil municipal, ses onze membres ayant dûment été convoqués s'est réuni au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Yvon **PETRONIN** Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du conseil municipal : 20 avril 2026

PRESENTS : M. et Mmes Yvon **PETRONIN** Maire Bernard **PAREZ** et Claudie **DELEDALLE** Adjoints, Francis **GHESTEM**, Véronique **LEPOUTRE**, Béatrice **GOBEYN**, Nicolas **DEAN**, Nathalie **LAMEYSE**, Laury **GAUTHIER**, Benoit **MAZURE** et **BEGHIN** Rémy,
ABSENCE EXCUSEE : néant

Désignation des représentants à la mission Emploi Lys Tourcoing (MELT)

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. Pétronin Yvon (titulaire)
- M. Parez Bernard (suppléant)

Désignation des représentants de GEMAPI

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. Ghestem Francis (titulaire)
- M. Mazure Benoît (suppléant)

Désignation du représentant de la CLETC (MEL)

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. Pétronin Yvon

Désignation des représentants du SIVOM Alliance Nord-Ouest

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. Pétronin Yvon (titulaire)
- M. Mazure Benoît (suppléant)

Désignation du représentant SIDEN SIAN (SESEA)

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. Pétronin Yvon

Désignation du COMAC (Clarebout) :

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. Parez Bernard (titulaire)
- Me. Gobeyn Béatrice (suppléante)

Désignation des représentants pour le partenariat Deûlémont/Warneton :

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. Pétronin Yvon (maire)
- M. Parez Bernard (1^{er} adjoint)
- Me. Deledalle Claudie (2^e adjointe)

Désignation des représentants de l'Eurométropole :

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. Pétronin Yvon
- M. Parez Bernard

Désignation du correspondant DEFENSE :

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. Pétronin Yvon

Désignation d'un correspondant INCENDIE et SECOURS

Après avoir délibéré conformément aux dispositions du code de l'Administration communale désigne :

- M. MAZURE Benoît

Fait et délibéré le : 4 mai 2026

Affichée le 7 mai 2026

Publiée le 7 mai 2026



Le Maire